

elle le prit à bras-le-corps, essaya de le relever, n'y put parvenir.

Alors, accroupie, presque folle, elle garda entre ses bras la tête de Lesguilly, — de laquelle son regard ne pouvait se détacher. Les yeux étaient vitreux ; le visage, exsangue, était d'une pâleur verte ; la bouche, aux lèvres entr'ouvertes, laissait voir les dents, rougies par les gorgées de sang remontées avant la mort.

C'était hideux.

Elle ne pouvait pas croire qu'il fût mort.

Une fin pareille — en pareilles circonstances — cela lui semblait si terrible, si abominable, qu'elle refusait d'y croire.

C'est que cette mort faisait d'un coup deux victimes — elle et lui.

— A moi ! à moi ! répétait-elle.

Des domestiques, Adrien en tête, accouraient, effarés, à cet appel.

Sur le seuil, ils s'arrêtèrent, atterrés, devant le spectacle qui s'offrit à eux.

Adrien entra ; les autres n'osaient.

— Mon Dieu ! Qu'y a-t-il ? Ah !... Mon maître...

Et se penchant :

— Mort !... Assassiné !... Ah !...

Et il se recula, instinctivement, regarda Mathilde avec terreur, comme si la pensée lui fût venue qu'elle seule était coupable de ce crime.

La jeune fille, à ce moment, se laissait tomber sur un canapé où elle perdait connaissance et les domestiques, revenus de leur première émotion, se pressaient maintenant autour de leur maître, le relevaient ; Adrien, appuyant l'oreille contre la poitrine, écoutait si le jeune homme respirait encore.

Mais le doute n'était plus permis ; aucune espérance n'était possible.

— Il est mort... il est bien mort !... fit le valet de chambre désolé par une pareille catastrophe... car il aimait son maître... le servait après avoir servi le père... avec un grand dévouement.

Il reprit, à la fin, son sang-froid et distribua des ordres.

Un piqueur monta à cheval et courut ventre à terre à Châtillon prévenir le parquet, pendant qu'un autre allait à Recey avertir le juge de paix et le docteur Corvigny, et qu'un troisième se rendait aux forges de Châlabot.

Adrien fit transporter ensuite Mathilde, toujours évanouie, dans un autre salon afin qu'à son réveil, en reprenant connaissance, ses yeux ne fussent point frappés par le spectacle affreux de ce cadavre ensanglanté.

Le château n'était pas éloigné de Recey.

Le docteur Corvigny et le juge de paix du canton de Recey, M. Terral, arrivèrent.

En quelques mots, Adrien les mit au courant.

Ils pénétrèrent au salon et le docteur, un petit vieux à la barbe blanche, à cheveux blancs, coiffé d'un énorme chapeau à larges bords, examina attentivement le cadavre.

Son examen terminé :

— Je crois ne pas me tromper en affirmant que la mort

remonte au moins à une heure, dit-il... Déjà le cadavre est froid et les membres commencent à se raidir.

Le juge de paix faisait quelques constatations sans importance.

Averti par Adrien que le juge d'instruction avait été mandé et comptant qu'il viendrait certainement cette nuit même, son rôle se bornait à peu de choses.

Il interrogea sommairement les domestiques — lesquels ne savaient rien.

Adrien seul put lui donner des renseignements, qu'il consigna avec soin.

Le docteur Corvigny avait abandonné Gaspard, et, conduit dans le salon où avait été transportée Mathilde, s'empressait autour d'elle et cherchait à lui faire reprendre connaissance.

En la voyant, le médecin et le juge de paix s'étaient écriés ensemble :

— La fille de M. Révéron ici ?... En un pareil moment ?... En l'absence du père ?

Et ils s'étaient regardés, stupéfaits, n'osant pas ajouter un mot, dans la crainte de se laisser voir, l'un à l'autre, tous les soupçons qui venaient de naître, en une seconde, en leur esprit.

Mathilde étendue sur le canapé où elle s'était assise, auprès de Gaspard, ne donnait pas signe de vie.

— Voilà une syncope qui peut durer longtemps ! murmura le docteur inquiet... Et en général lorsque les syncopes sont produites par d'aussi fortes émotions, on n'en revient guère sans une bonne fièvre cérébrale quand on est assez heureux pour ne pas y laisser la raison !...

Et se tournant vers Adrien :

— A-t-on prévenu M. Révéron ? demanda-t-il.

— Le piqueur que j'ai envoyé rentre à l'instant. Le maître de forges est à Dijon et n'est attendu que dans la soirée. Aussitôt qu'il sera de retour, on l'avertira.

— Bien.

Le juge de paix prit Adrien à part :

— Qui soupçonnez-vous de ce meurtre ?

— Je ne sais, monsieur, je me perds en conjectures.

— L'assassin est peut-être encore au château ; il aurait fallu prendre des précautions pour l'empêcher de s'enfuir...

— J'y ai pensé tout de suite, monsieur, et ces précautions ont été prises. Tous les gens du château, piqueurs, domestiques, valets de chiens ou d'écurie, le jardinier et ses garçons, ont été distribués par le jardin et le parc. Il n'y a pas un coin qui ne soit gardé. Je vous réponds que si quelqu'un cherche à s'enfuir, il sera vu et arrêté.

Le juge de paix alla vérifier lui-même l'exactitude de ce qu'affirmait Adrien, puis revint au château.

Vers minuit, le juge d'instruction de Châtillon, M. de Montgérard, arriva en voiture, accompagné du substitut.

Il se trouvait à peine au château que Jacques Révéron y entra à cheval, jetait la bride à un valet et se précipitait comme un fou, blême, la gorge serrée, une épouvantable angoisse au cœur, dans le salon où gisait le marquis.

— La suite au prochain numéro. —